

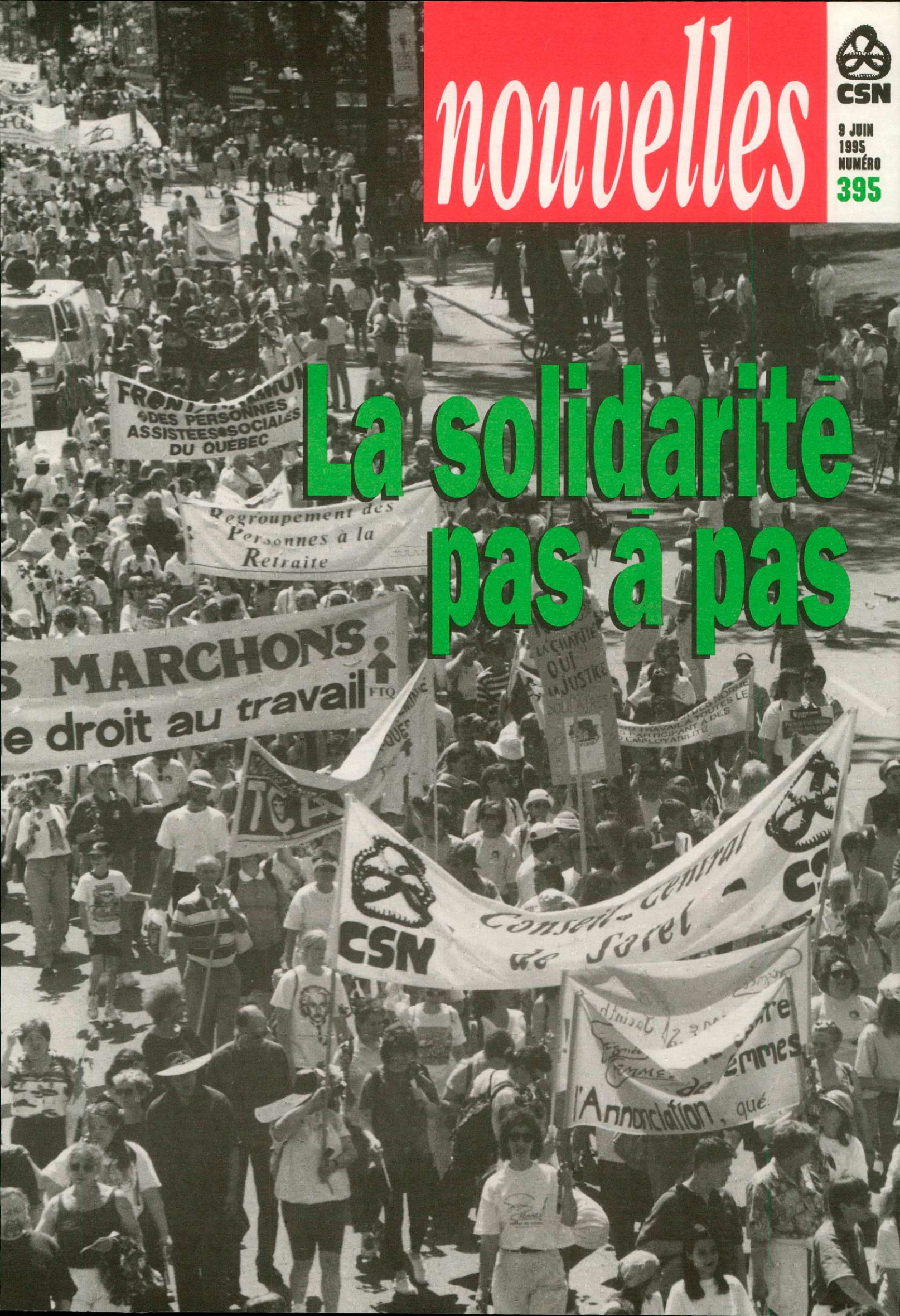
nouvelles



CSN

9 JUIN
1995
NUMÉRO
395

La solidarité pas à pas





À c'te moment ici

On raconte qu'un jour Napoléon apostropha dans les termes suivants son ministre des Affaires étrangères, Charles Maurice de Talleyrand, prince du Périgord et évêque d'Autun: «Vous ne m'aviez pas dit que madame votre épouse vous faisait cocu avec le marquis de X.» «Non, votre Majesté. Je ne voyais pas ce que cela ajoutait à votre gloire. Ni d'ailleurs à la mienne.»

Jean Chrétien jouit — à c'te moment ici pour reprendre son expression —, du plus haut taux de satisfaction qu'aucun premier ministre n'a jamais obtenu, incluant son mentor Pierre Elliott Trudeau. Paradoxalement toutefois, il ne se trouvera pas grand monde pour soutenir, sans rire, que le score de 68% atteint par M. Chrétien ajoute à la gloire de quiconque, hormis bien sûr la sienne. Mais faut faire avec.

À c'te moment ici, par contre, ça commence à se compliquer.

Le leader d'une coalition pour la construction d'une autoroute entre Alma et La Baie prédit que «le référendum ne passera pas dans la région si l'autoroute promise n'est pas parachevée.»

Curieux pays quand même, qui ne semble pas prêt d'en devenir un si son avenir tient à une autoroute en mal de finition. Ailleurs, la monnaie d'échange pourra être, pourquoi pas, la construction d'un pont entre Sept-Îles et Sainte-Anne-des-Monts, d'une université à Saint-Ludger de Milot, d'un hôpital à Saint-Aimé des Lacs. Sans ça, «le référendum ne passera pas».

Dans cette foulée, le slogan du prochain référendum devrait être: «À chacun son chausson aux pommes!» Voilà qui nous ferait une belle jambe devant la communauté internationale; mais ce serait à la hauteur de nos préoccupations, individuelles et collectives.

À c'te moment ici, par ailleurs, on ne peut pas dire non plus que nos élus et élues à Québec font une indigestion de sens politique. Après les attermoissements touchant la levée de la loi 102, la Marche des femmes était pourtant une occasion rêvée pour que le politique se montre à la hauteur des espérances exprimées avec tant de chaleur et de convivialité par les femmes réunies solidairement. Mais non! La table étant mise pour un moment historique, il a fallu que le vin soit renversé sur une chaise, que le pot de fleurs dégringole et que quelqu'un tire finalement sur la nappe pour tout faire tomber.

Il a fallu que madame Louise Harel, pourtant pleine de bonne volonté, trébuche dans ses explications, technocratiques à baïller, quant au niveau du salaire minimum; il a fallu que madame Jeanne Blackburn, pourtant d'une politesse exemplaire, en vexe plus d'une en disant, aux femmes qui avaient

marché jusque là, qu'elles avaient réalisé leur rêve, arriver à Québec; il a fallu que Jacques Parizeau, pour défendre la ministre Harel, déprécie les emplois sociaux, «qu'il ne faut pas créer au détriment des emplois économiques», contribuant ainsi à enraciner des préjugés à l'égard d'emplois qui ne sont pas d'usines et qui, par hasard?, sont pour une majorité le lot ... des femmes.

À c'te moment ici, y jouent encore avec nos nerfs et, pour reprendre l'expression de Talleyrand, il ne se passe pas grand'chose qui ajouterait un tant soit peu à la gloire de qui que ce soit!



GARNOTTE

<p>NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.</p>	<p>Coordination Jean-Pierre Paré Michel Rioux</p> <p>Conception graphique Jean Gladu</p> <p>Mise en page informatique Jean Gladu Jean-Pierre Paré</p>	<p>Rédaction Robert Boucher Michel Crête Louis-Serge Houle Thérèse Jean Maroussia Kishka Marc Laforge Luc Latraverse Lucie Laurin Jean-Pierre Paré Jacinthe Pilon Michel Rioux Jacqueline Rodrigue</p>	<p>Photographe Alain Chagnon Hélène Rochon Jean Le Photographe</p> <p>Caricaturiste Garnotte</p> <p>Impression Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville.</p>	<p>Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus: (514) 598-2233 1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5</p>
---	--	---	---	---

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.

La solidarité pas à pas

Du pain, des roses, de la solidarité. Elles qui marchaient pour les autres s'étonnaient de tout ce qu'elles recueillaient le long du parcours.

De la mémoire individuelle...

Lucie Laurin

Chaque jour, dans les villages, ces portes qu'on leur ouvrait. Des paroles, des gestes d'encouragement, humbles contributions qu'elles n'oublieront plus. Et voilà que ce dimanche 4 juin, elles voyaient une foule qui les acclamait, une multitude de bras qui agitaient des rubans et des roses, pendant que les cloches de l'église voisine sonnaient à toute volée... Elles n'auraient jamais pensé que les Québécoises et les Québécois avaient encore tant d'amour à donner.



Quelques marcheuses célébrées le 4 juin, reconnaissables à leur tablier. Avant ce jour, des femmes de la CSN avaient marché elles aussi pour changer les choses: entre le 8 mars et la fin des congrès de la Fédération du commerce et du Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean, elles ont totalisé 898 kilomètres!

Tous ces appuis chaleureux, tous ces témoignages spontanés, c'est, sans aucun doute, ce qui les aura le plus marquées. «Les gens sortaient dehors et nous applaudissaient à notre arrivée dans les villes et les villages», raconte Nicole Gaboury, qui a marché pour le Comité des femmes du Syndicat des enseignant-es du cégep de l'Outaouais. Certains nous



Nicole Gaboury:
«Une marche très politique.»

offraient leurs toilettes, d'autres nous arrosaient pour nous rafraîchir quand il faisait chaud...

Danielle Hébert, salariée du Service de la condition féminine de la CSN, a vu chaque jour des marcheuses pleurer d'émotion: «Quand nous étions reçues comme des reines après avoir marché 20 kilomètres, la fatigue aidant... On sentait tellement de sympathie, il y avait même des gens qui pleuraient sur notre passage!»

«Je ne veux plus m'en aller. Je n'ai jamais reçu autant d'amour!», s'est, pour sa part, exclamée la chanteuse et co-





Denise Boucher, présidente du Comité national de la condition féminine de la CSN, pleurait à chaudes larmes à la pensée de devoir quitter ses compagnes de route qui étaient devenues ses complices et amies: «Mes godasses dormaient à côté de celles de ma gitane!», a-t-elle dit d'une voix que la fatigue avait éteinte, désignant du doigt une marcheuse aux vêtements colorés et aux bras étincelants de bracelets. À ses côtés, Danielle Hébert, salariée du Service de la condition féminine de la CSN, louait le travail considérable des militantes des conseils centraux de la CSN et des groupes de femmes pour accueillir les marcheuses dans les régions.

►► médienne France Castel en arrivant, au terme de la marche, sur la colline parlementaire.

Elles étaient nombreuses à ne plus vouloir partir. Comment se séparer après avoir vécu ensemble des moments d'une telle intensité? «On partageait tout, on se prêtait tout, nos bas, nos pansements, etc.

La seule chose que je n'ai pas prêtée, c'est ma brosse à dents!», déclare Pauline Gravel, présidente du Syndicat national des employé-es de l'hôpital Sainte-Justine.

«Il n'y avait jamais de tirailage ni de mesquinerie. Pas une femme ne s'est sentie seule, à aucun moment!», renchérit Nicole Gaboury.

Des raisons politiques de marcher

Bien sûr, il y a eu des moments de grande fatigue et de découragement. Mais on se massait, on se parlait, on s'échangeait des trucs. Et on se reprenait. On ne marchait pas pour le plaisir ou pour l'exercice...

J'ai marché pour Monique,

pour Catherine, pour Sophie, a dit l'une. Moi, pour que nos enfants ne soient pas obligés de s'exiler de la région, a dit l'autre. Moi, j'ai porté les soucis des femmes de ma région; je suis chômeuse, a dit une troisième. Et moi, j'ai pensé à mes deux filles, à ma mère, à mes collègues précaires, à mes étudiantes, a complété une quatrième.



«Du pain et des roses. Ce thème démontre qu'on peut mener des luttes difficiles et parler en même temps de qualité de vie, de culture, d'amour. Ça prenait des femmes pour penser à ça!», s'est exclamée Lucy Paulinho de Aguiar, responsable de la Commission des femmes de la Centrale unique des travailleurs (CUT) brésilienne, qui était accompagnée de Sandra Rodrigues Cabral, responsable des politiques sociales à la CUT brésilienne. «Cette marche me fait rêver à tous les autres gestes de solidarité encore possibles. Ne serait-il pas merveilleux, par exemple, d'organiser une marche mondiale des femmes?»



Il y en avait de partout, de toutes les couleurs...



Le 26 mai, enthousiastes et quelque peu anxieuses, elles l'entreprenaient enfin, cette longue marche qui se préparait depuis un an, cette «marche du Québec au féminin pluriel», ainsi que la désignait Françoise David. Le 4 juin, elles arrivaient à Québec, fatiguées, heureuses, et un peu tristes que ce soit déjà fini!

«Elles étaient tellement motivées, elles n'étaient pas arrêtées, témoigne Michelle Morin, infirmière. Vers la fin du voyage, il y avait des maux de gorge, des otites, des pieds en bouillie; mais elles voulaient absolument se rendre au bout quand même!»

«C'était une marche très politique, reprend Nicole

Gaboury. Nous discutons beaucoup entre nous de nos revendications. Et le soir, quand nous nous arrêtons dans un village ou une ville, les femmes du comité d'accueil nous présentent au maire; nous lui expliquons nos demandes et la discussion reprenait.»

C'est ainsi que trois contingents de marcheuses, parties

de Rivière-du-Loup, Montréal et Longueuil, convergeant vers Québec, ont réveillé, tout au long de leur parcours, des ardeurs assoupies, des espoirs endormis. Elles étaient venues porter au gouvernement neuf revendications pour en finir avec la pauvreté des femmes: la majorité, mais non la totalité, ont été entendues. «Mais

on est encore vivantes!», a lancé Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec. On va continuer!»



Plusieurs femmes connues ont associé leur nom à l'événement: Marie-Claire Séguin (notre photo), France Castel, Marie-Josée Turcotte, Aoura Bizzari, Michelle Rouleau, Marjorie Villefranche, Rane Lee, Chantal Petitclerc, Ariane Émond, Anne-Marie Alonzo, Audrey Benoit et Pauline Julien, Jeannine Sutto, Denise Filiatrault, Louise Dusault...

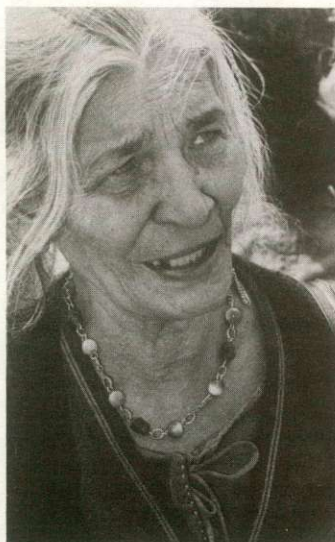
Le 26 mai, il y avait des enfants qui n'étaient pas d'accord de voir partir leur mère...



**Léa Roback au départ et Madeleine Parent à l'arrivée:
les marcheuses étaient bien encadrées!**



Augustine Matumona est porte-parole du mouvement Afrique au féminin. Elle a assisté au départ et à l'arrivée des marcheuses: «Nous, les immigrantes, on est doublement concernées par la pauvreté des femmes, dit-elle. Je suis médecin et j'aimerais pratiquer; mais quand on arrive d'Afrique, on s'occupe d'abord de survivre. Ensuite, les difficultés surgissent l'une après l'autre. Pourtant, moi, j'ai choisi le Québec depuis 13 ans. J'aimerais qu'on me donne ma chance!»



Vijaya Mulay, 75 ans, est née en Inde. Elle était venue manifester avec Le Centre communautaire des femmes asiatiques. «Je suis là parce que je crois que les demandes des femmes sont justes, dit-elle en s'efforçant de parler français. Les femmes indiennes au Québec sont pauvres; elles travaillent souvent dans le textile et se retrouvent fréquemment isolées, aux prises avec des problèmes familiaux, sociaux et économiques.»

... à la mémoire collective

Certains n'ont pas compris. Qui sont, pourtant, comme nous, épris de justice. Mais qui regardaient ailleurs pendant que, partout autour, des femmes et des hommes recommençaient à croire. Ou qui regardaient sans voir vraiment, rappelant aux femmes venues parler de pauvreté toute l'importance, tout le sérieux, du travail des hommes.

Certaines se sont méprisées. Ont mêlé contenant et contenu. Ont pensé que les femmes avaient marché pour marcher. Bravo les femmes, ont-elles dit à celles qui avaient parcouru 200 kilomètres à pied pour que toutes les femmes aient leur part de pain et de roses.

Alors, les femmes marcheront encore. Et d'autres avec elles.

Lucie Laurin

Le grand ménage dans le fouillis des arbitrages

Maroussia Kishka

Dans les commissions scolaires et les cégeps, les griefs des employé-es de soutien pourront prochainement être réglés plus rapidement à la suite d'ententes intervenues aux tables de négociation des employé-es de soutien des commissions scolaires et du réseau collégial. Actuellement, il peut s'écouler au moins un an, si ce n'est parfois deux, entre le moment où un employé de soutien dépose un grief et le moment où la sentence de l'arbitre est rendue. C'est long, beaucoup trop long!

Les syndicats des employé-es de soutien des réseaux scolaire et collégial voulaient corriger cela et ils ont réussi à signer des ententes qui permettront d'accélérer le règlement des griefs.

D'ici la fin de l'année, les syndicats et les directions des commissions scolaires procéderont à un ménage des 1,600 griefs en suspens. Ils tiendront un blitz de discussions pour tenter de les régler avec l'aide, si nécessaire, d'un comité paritaire national. L'objectif est d'essayer de régler ces litiges sans utiliser le processus d'arbitrage qui, au fil des ans, est devenu un calque des procédures lourdes des tribunaux de droit civil.

De bons résultats par le passé

Dans le réseau collégial, cette mise à jour des griefs, suivie d'un blitz de négociation entre syndicats et directions de cégeps, a donné de

bons résultats par le passé. De telle sorte que les parties syndicales et patronales nationales ont décidé de rendre cette procédure permanente. Au cégep du Vieux-Montréal, les deux tiers des 115 griefs en suspens ont pu être réglés lors d'une telle opération, en 1990.

Dans le réseau des commissions scolaires et dans le réseau collégial, les comités de négociation nationaux des syndicats des employé-es de soutien ont en outre négocié des mesures qui permettront d'accélérer le processus d'arbitrage. Par exemple: un mois avant l'audition d'un grief devant un arbitre, les parties et leurs procureurs se rencontreront pour faire état de la preuve qu'ils veulent soumettre, signifier la liste de leurs témoins et déterminer la façon de procéder la plus rapide et la plus efficace. Pour certains griefs, comme ceux portant sur le choix des vacances ou sur le temps supplémentaire, les

litanies des directions d'hôpitaux sur les coûts des arbitrages ont encore recommencé récemment. Pendant ce temps, leurs homologues de l'éducation réglaient le problème, du moins en partie, en concluant une entente avec les syndicats d'employés de soutien.



Marjolaine Côté

auditions pourront être d'une durée maximale d'un jour et l'arbitre devra rendre sa sentence dans les 15 jours qui suivent.

Dans le réseau des commissions scolaires, les parties syndicale et patronale ont en outre décidé de mettre à l'essai une procédure d'arbitrage sans procureur. À l'instar des juges de la division des petites créances de la Cour du Québec, ces arbitres, qui recevront une formation spéciale, interrogeront les témoins et dirigeront l'enquête pour ensuite rendre une décision sommaire dans les 15 jours. Également, un syndicat et une commission scolaire pourront demander la nomination d'un médiateur-arbitre afin de régler un litige sans le porter en arbitrage.

Ces mesures et procédures pour accélérer le règlement des

griefs seront mises à l'essai durant les deux prochaines années, dans les commissions scolaires, et durant un an, dans le réseau collégial.

«Au cours des dix dernières années, la durée moyenne des audiences d'arbitrage a presque doublé dans le monde de l'éducation, avec comme résultat que de moins en moins de litiges se réglaient et que cela coûtait de plus en plus cher. Pourtant, depuis un bon nombre d'années, notre fédération voulait qu'on revienne à des procédures moins lourdes et plus rapides. Les employeurs y ont consenti cette fois. Notre prochain défi est de les amener à revoir l'organisation du travail dans nos établissements», souligne Marjolaine Côté, présidente du secteur soutien cégep de la FEESP.



Les 13 membres de l'exécutif syndical, qui constituent également le comité de négociation, et le comité de mobilisation. À l'extrême-gauche, Guy Boisvert, conseiller de la CSN à la mobilisation, et à l'extrême-droite, Jean-Paul Lapointe, conseiller de la Fédération du commerce.

Les filles du royaume attendent Desjardins de pied ferme

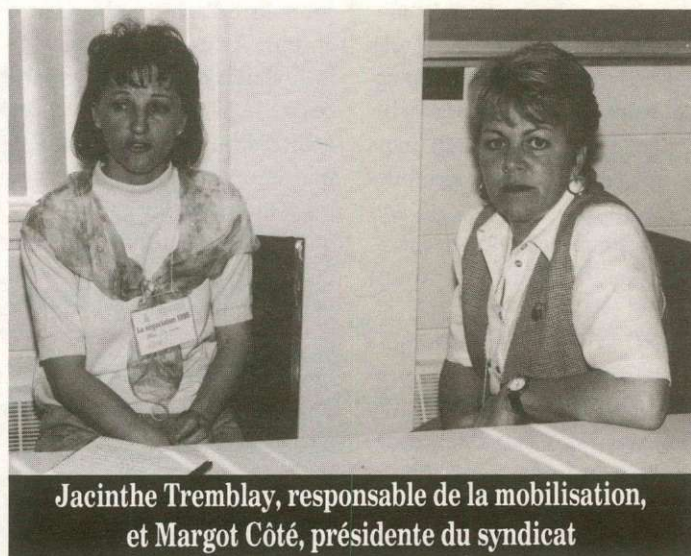
Les 745 employées des 46 caisses pop du Saguenay-Lac-Saint-Jean entrent en négociation dans un contexte où le Mouvement Desjardins, un des 20 employeurs les plus sexistes au Québec, veut leur imposer des concessions importantes.

Lucie Laurin

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est bien connu, on aime se démarquer. On le fait par ses allégeances, sa culture, son parler, sa tenue. Et aussi, par sa fierté et la hauteur de ses ambitions. Rien, donc, n'aurait pu arrêter les salarié-es des caisses populaires de la région quand elles ont décidé, à plus de 500, de former le plus gros syndicat d'institution financière en Amérique du Nord. Surtout pas les 900 kilomètres carrés à couvrir!

Les salariées de caisses populaires du royaume ont souvent été premières sur la ligne de feu. Dans cette région fortement syndiquée, c'est dès la décennie cinquante que les employées des caisses populaires de Jonquière et d'Alma ont demandé leur accréditation. Et en 1973, avec quatre autres caisses nouvellement syndiquées, elles ont obtenu des négociations regroupées, une première au Québec.

Les syndiquées des caisses faisaient autrefois partie de



Jacinthe Tremblay, responsable de la mobilisation, et Margot Côté, présidente du syndicat

syndicats généraux du commerce, au sein desquels elles côtoyaient des employés de quincaillerie, de boucherie, de magasins à rayons, de boulangerie, etc. «*Nous nous sentions perdues dans ces organisations hétérogènes, déclare la présidente du syndicat, Margot Côté. L'intérêt s'émuissait, les membres participaient de moins en moins. De plus, le traitement variait d'une caisse à l'autre selon la situation financière. C'est une réunion organisée en 1985 à Montréal par la Fédération du commerce qui nous a donné le goût de nous regrouper. Nous avons obtenu notre accréditation en 1988. Le syndicat comptait alors 42 caisses. Il en compte 46 aujourd'hui, et 745 membres.*»

La réingénierie, façon syndicale

La dernière négociation, en 1992, s'était conclue rapidement et de façon satisfaisante. Mais cette fois-ci, les travailleuses font face à la décision patronale de forcer leur adhésion à un virage majeur (voir encadré). «*D'ici cinq ans, les caisses exigent au minimum un bac en administration de leurs employées pour remplir les nouvelles fonctions qu'elles préparent, explique Jean-Paul Lapointe, conseiller syndical à la Fédéra-*

Une chance aux précaires

Josée Pilote est réceptionniste à la caisse populaire Saint-Ambroise. La revendication de la semaine de quatre jours l'enthousiasme: «Ça va donner à tout le monde la chance de faire des heures, dit-elle. Les temporaires et les occasionnelles seront appelées.»



Elle souhaite également que des balises claires soient établies au cours de cette négociation pour éviter la discrimination vis-à-vis des salariées qui ont moins de scolarité. «Il ne faut pas qu'elles soient pénalisées, et que l'employeur se débarrasse d'elles sous prétexte de réorganisation», dit-elle.

tion du commerce. Ce qui porte à penser qu'elles vont tenter de se débarrasser des employées de 30 à 40 ans qui n'ont pas les diplômes souhaités.»

Les travailleuses feront donc valoir qu'elles sont parfaitement capables de s'ajuster à ces nouvelles fonctions, pour peu qu'on leur donne la formation nécessaire.

Pour faire face au projet patronal d'éliminer des postes, le syndicat a préparé une proposition visant à consolider les emplois actuels et améliorer la situation des précaires. «Nous allons prendre les devants pour modifier le temps de travail, au lieu d'attendre qu'on nous impose des coupures, reprend Jean-Paul Lapointe. Nous proposons que l'actuelle semaine de travail de 35 heures soit répartie sur 4 jours, ce qui pourrait permettre d'allonger les heures d'ouverture selon les cas.» Et le négociateur d'expliquer que les besoins ne sont pas les mêmes à Alma, ville commerciale et industrielle, qu'à Saint-Thomas Didyme, où les sociétaires sont surtout des forestiers.

Pas question de renoncer à l'héritage!

Les salariées des caisses s'attendent à devoir lutter ferme pour conserver leurs salaires,

qui dépasse de 9 à 10% celui qui est versé dans les banques, et de 5% celui que touchent en moyenne les travailleuses de caisses populaires. Un héritage du temps des premiers syndicats, explique Jean-Paul Lapointe, quand les membres des conseils d'administration des caisses étaient eux-mêmes des syndiqués d'Alcan et d'Abitibi-Price.

Un héritage qui agace l'employeur, désireux de niveler par le bas, mais auquel les travailleuses tiennent. «L'année 1994 a été excellente pour les caisses de la région: \$8.6 millions de trop-perçu, une augmentation de 36% par rapport à 1993! Les salariées ont droit à leur part. En tenant compte de la capacité de payer des caisses, nous demandons une augmentation de 3 à 4% pour chacune des trois prochaines années», déclare Jean-Paul Lapointe.

À un employeur qui figure sur la liste des 20 grandes entreprises québécoises les plus sexistes*, les travailleuses des caisses populaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean opposent la force du nombre, la motivation et une solide structure de mobilisation. Sans compter qu'elles auront droit de grève le 31 août.

* D'après une étude de Léo-Paul Lauzon de l'UQAM. L'Aut'journal, 30 mars 1995.

Surveiller l'employeur de près!

Josée Coulombe, de la Caisse populaire de Bagotville, à La Baie, a suivi la filière habituelle qui mène de caissière à commis-junior à réceptionniste à commis-senior à agent conseil; et pour ce faire, elle s'est inscrite volontairement aux sessions de formation dispensées par l'employeur. «J'ai l'intention de suivre de près les projets patronaux de réingénierie, dit-elle. Présentement, nous manquons d'effectifs. Mais eux, ils disent qu'on est trop de monde. Alors, ils tardent à réorganiser le travail et pendant ce temps, les dossiers s'accumulent. Je soupçonne qu'ils essaient de nous faire avaler ça sans qu'on s'en rende compte.»



«Il y a des banques où les caissières sont obligées de vendre des services aux clients. Je ne voudrais pas qu'on en arrive là. Pour l'instant, personne n'est forcé chez nous, et il y a environ la moitié des caissières qui embarquent et qui s'inscrivent pour recevoir de la formation.»

«Il y a des banques où les caissières sont obligées de vendre des services aux clients. Je ne voudrais pas qu'on en arrive là. Pour l'instant, personne n'est forcé chez nous, et il y a environ la moitié des caissières qui embarquent et qui s'inscrivent pour recevoir de la formation.»

Le projet patronal

Des caisses pop... comme des banques?

La Confédération des caisses populaires Desjardins s'est lancée, depuis l'an dernier, dans un immense projet de réingénierie qui devrait se traduire par l'élimination de 2000 postes au Québec, dont 100 à 150 dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les banques, explique la fédération régionale, sont devenues récemment de féroces concurrentes, modifiant leurs structures et leurs outils, s'implantant en milieu rural afin de rejoindre la clientèle privilégiée des caisses populaires: le petit consommateur. Quant à ce dernier, il se fait de plus en plus exigeant, sélectif et critique.

D'où le projet patronal de transformer la majorité des caissières d'aujourd'hui en conseillères financières spécialisées qui offriront et vendront des produits et des services personnalisés aux individus et aux entreprises, alors que la plupart des transactions qui se font présentement aux guichets internes deviendront automatiques.

Lors de la première rencontre de négociation, la fédération des caisses a clairement fait connaître le virage qu'elle entend prendre, sa volonté d'ajuster les salaires aux normes du mouvement, de rehausser les exigences vis-à-vis du personnel et d'obtenir de la flexibilité de la part du syndicat: «On ne veut pas se donner une convention collective dans laquelle on va se barrer les pieds», a déclaré un représentant patronal.

Pour les acupuncteurs, c'est le moment ou jamais

Intégrer l'acupuncture aux services de santé permettrait notamment au gouvernement de réaliser des économies. Dans un contexte de compressions budgétaires à tout crin, peut-être cela piquera-t-il l'intérêt de Jean Rochon?

Les acupuncteurs ont fourbi leurs armes lors d'un récent colloque tenu par leur syndicat, affilié à la FPPSCQ, sous le thème «*De la reconnaissance à l'intégration-Un nouveau défi*».

Rappelons que c'est en juin 1994 que l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi créant l'Ordre professionnel des acupuncteurs du Québec. C'était un grand jour pour l'acupuncture, qui se voyait enfin accorder une pleine et entière autonomie professionnelle.

Résultat: les grandes compagnies d'assurance, de même que la CSST, la SAAQ et les Anciens combattants, ont reconnu les acupuncteurs et décidé de rembourser les frais d'acupuncture.

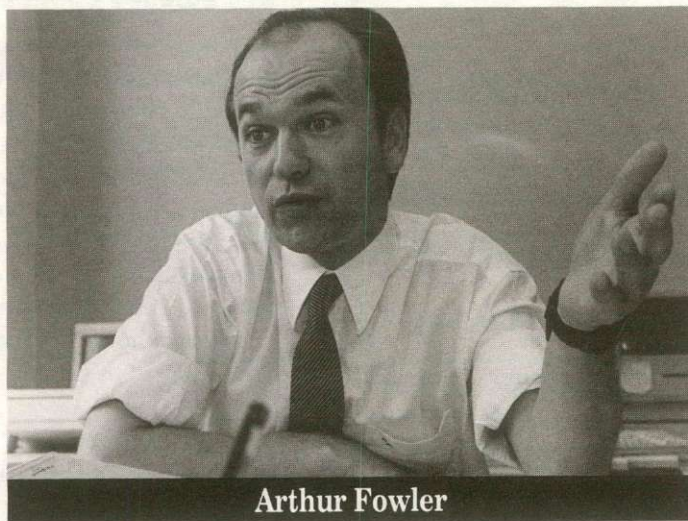
Pourtant, cette victoire ne constitue pas pour autant une garantie d'une intégration réelle de l'acupuncture au réseau québécois de la santé et des services sociaux. Or, pour les acupuncteurs, dans un contexte de compressions budgétaires, d'augmentation des besoins et de rareté des ressources, c'est le moment ou jamais d'amener le gouvernement à agir en ce sens.

Économies

Les acupuncteurs réunis en colloque ont été unanimes: cette intégration améliorerait

Jacinthe Pilon

Après avoir mené, avec succès, une longue lutte pour faire reconnaître leur profession, les acupuncteurs et acupuntrices regroupés au sein du SPAAQ-CSN mènent maintenant une autre bataille. Cette fois, ils sont partis à la conquête d'une intégration réelle de l'acupuncture au réseau québécois de la santé et des services sociaux.



Arthur Fowler

les soins aux bénéficiaires et permettrait du même coup de faire réaliser des économies.

Comment?

Les principes de la médecine traditionnelle chinoise sont notamment la reconnaissance du rôle fondamental de l'interaction entre l'individu et son milieu, et le partage des responsabilités.

Celle-ci met davantage l'accent sur la prévention de la maladie et le maintien de la santé, ce qui rejoint, de dire le

président du SPAAQ-CSN, Arthur Fowler, les objectifs et les stratégies de la politique du gouvernement en matière de santé. Il ajoute que les traitements d'acupuncture permettent aussi de réduire la durée de la convalescence et de diminuer les cas de récurrence.

«L'important est surtout de rendre l'acupuncture accessible, car celle-ci constitue, aux yeux d'un nombre croissant d'usagers, un moyen efficace de maintenir leur santé», souligne-t-il.

Revendications

Plusieurs scénarios d'intégration sont envisageables. Arthur Fowler explique: «On peut penser à la délégation d'actes en milieu hospitalier, à la création de postes d'acupuncteurs dans les établissements du réseau ou encore à la mise sur pied de polycliniques publiques incluant la médecine traditionnelle chinoise.»

Profitant du colloque, le SPAAQ, appuyé par la FPPSCQ, a demandé au ministère de la Santé et des Services sociaux de procéder, en collaboration avec les acupuncteurs, à la mise sur pied de projets pilotes devant mener à un plan d'implantation. «Il serait particulièrement intéressant de mener cette étude-terrain dans les CLSC puisque ceux-ci doivent devenir la porte d'entrée du système de santé au Québec», de dire Arthur Fowler.

Par ailleurs, en matière de formation, le SPAAQ-CSN veut également que soit offerte une formation de niveau universitaire. L'Ordre professionnel des acupuncteurs du Québec et le Collège des médecins du Québec appuient les efforts des acupuncteurs en ce sens.

Solidarité

Au cours du colloque, le président du SPAAQ a lancé, auprès de la centaine de participants réunis, un appel à la solidarité. Arthur Fowler se dit convaincu que si les acupuncteurs se serrent à nouveau les coudes au sein de leur syndicat, ils atteindront encore une fois leurs objectifs, d'autant plus qu'ils peuvent compter sur la force de la CSN.



La CSN sur la route de vos vacances



Jean Gladu

Avec le huard canadien qui bat toujours de l'aile, ils seront encore nombreux, cet été, les Québécois en vacances à jeter leur dévolu sur un pays à leur portée: le Québec! Ils ne devraient pas être les seuls, d'ailleurs, à découvrir ou redécouvrir ce pays aux mille contrastes: on s'attend aussi à un débarquement de touristes américains et français en terre québécoise, profitant de leur forte monnaie...

Michel Crête

De l'Abitibi à Charlevoix, des Îles-de-la-Madeleine à l'Outaouais, on rencontrera autant de noms qui évoquent des accents chantants, pointus ou roulants, des bases de plein air, des brises rafraîchissantes, des couchers de soleil, des cafés-terrasses où se prélasser, des cuisines régionales, des festivals populaires, des fosses à truites à taquiner, des lacs tout entier dédiés aux véliplanchistes, des plages à arpenter, la mer pour faire saucette, la montagne à découvrir, des musées à visiter, des pistes cyclables, des ruisseaux, des sentiers qui attendent d'être

foulés, des sites enchanteurs, des zoos, etc.

Avec 15,000 membres dans ce secteur, la CSN est l'organisation syndicale québécoise la plus importante dans l'industrie touristique. On les retrouve principalement dans le secteur de l'hôtellerie, mais aussi dans les Associations touristiques régionales (ATR) et même sur les terrains de golf. Passez donc leur dire bonjour! *Nouvelles CSN* vous propose donc une liste d'établissements hôteliers où le personnel est syndiqué à la CSN. Bonnes vacances!

Rimouski

Normandie
556, rue St-Germain
Est, (418) 723-1616

Victoriaville

Colibri. 19, route 116
(819) 758-0533

Granby

Castel de l'Estrive
901, rue Principale
(514) 378-9071

Lanaudière

Station touristique
Val St-Côme. 501,
Chemin Val St Côme
(514) 883-0701

Laurentides

Mont-Tremblant
3005, rue Principale
(819) 425-8711

Mont-Habitant

12, boul. des Skieurs
Saint-Sauveur
(514) 227-2637

Montréal

Hilton Dorval
12505, Côte de Liesse
(514) 631-2411

Gouverneurs Laval
2400, Autoroute des
Laurentides
(514) 682-2225

Gouverneurs
Ile Charron
2405, Ile Charron
(514) 651-6510

Méridien
4, Complexe
Desjardins
(514) 285-1450

Reine Elizabeth
900, boul. René-
Lévesque Ouest
(514) 861-3511

Le Grand Hôtel
777, rue Université -
Place Victoria
(514) 875-8822

Hilton
1, Place Bonaventure
(514) 878-2332

Westin Mont-Royal
1050, rue Sherbrooke
Ouest,
(514) 284-1110

Holiday Inn Crowne
Plaza Métro Centre
505, Sherbrooke Est,
(514) 842-8581

Gouverneurs Place
Dupuis
1415, rue St-Hubert
(514) 842-4881

Hôtel du Parc -
Ramada Inn
3625, Avenue du
Parc
(514) 288-6666

Maritime
1155, rue Guy
(514) 932-1411

Centre Sheraton
1201, boul. René-
Lévesque Ouest
(514) 878-2000

Ritz Carlton
1228, rue
Sherbrooke Ouest
(514) 842-4212

Auberge Wandlyn
7200, rue
Sherbrooke Est
(514) 256-1613

Montréal Crescent
1366, boul. René-
Lévesque Ouest
(514) 938-9797

Nouvel Hôtel
1740, boul. René-
Lévesque Ouest
(514) 931-8841

La Citadelle
410, rue Sherbrooke
Ouest
(514) 844-8851

Ruby Foo's
7655, boul. Décarie
(514) 731-7701

Château Royal
1420, rue Crescent
(514) 848-0999

Lord Berri
1199, rue Berri
(514) 845-9236

Journey's End
Pointe-Claire
6300, Autoroute
Transcanadienne
(514) 697-6210

Holiday Inn Côte de
Liesse
6500, Côte de Liesse
Saint-Laurent
(514) 739-3311

Outaouais
Plaza
2, rue Montcalm
Hull, (819) 778-3880

Québec
Château Mont Ste-
Anne
500, boul. Beaupré
Beaupré
(418) 827-5211

Manoir du Lac
Delage
40, Avenue du Lac
(418) 848-2555

Hilton Québec
3, Place Québec
(418) 647-2411

Ramada Québec
(centre-ville)
395, rue de la
Couronne
(418) 647-2611

Gouverneurs
Ste-Foy
3050, boul. Laurier
(418) 651-3030

Holiday Inn Ste-Foy
3125, rue Hochelaga
(418) 653-4901

Le Manoir Sully
500, avenue
Rousseau, Vanier
(418) 688-3330

Saguenay-Lac-
Saint-Jean
Gouverneurs
de Chicoutimi
1303, boul. Talbot
(418) 549-6244

Hôtel de la Grotte
Route de l'Ermitage
Lac Bouchette
(418) 348-6344

Château Roberval
1255, boul.
St-Dominique
(418) 275-7511

Sept-Îles

Journey's End
854, boul. Laure
(418) 968-6005

Sherbrooke

Le Baron
3200, rue King
Ouest
(819) 346-3941

Gouverneurs
3131, rue King
Ouest
(819) 565-0464

Delta
2685, rue King
Ouest
(819) 822-1989

Base de plein air
La Jouvence
Route 220 Orford
Bonsecours
(514) 532-3134

Auberge Estrimont
44, Avenue
de l'Auberge
Orford
(819) 543-1616

Sorel
Auberge de la Rive
165, Chemin
Ste-Anne
(514) 742-5691

SOUVERAINETÉ

LE CONSEIL CONFÉDÉRAL RÉAFFIRME LA POSITION DE LA CSN

Sans hésitation, le Conseil confédéral de la CSN a réaffirmé, le 8 juin, la position de la centrale en faveur de la souveraineté. L'avenir d'un pays, ça ne se marchand pas, ont dit plus d'un délégué, s'inquiétant que les ardeurs souverainistes se refroidissent selon que les revendications syndicales soient satisfaites ou pas. La souveraineté n'est pas la propriété exclusive d'un parti politique, pas plus qu'elle ne constitue une fin en soi. Elle est un moyen qui permet à un peuple de se réaliser à travers un projet de société qui lui appartient en propre. Il est compréhensible qu'à travers tout le branle-bas de combat actuel dans le réseau de la santé et des services sociaux, la volonté du gouvernement de fonctionner à l'intérieur d'enveloppes budgétaires fermées et l'absence de résultats tangibles au plan de la négociation suscitent un mouvement de



colère et de frustrations. Mais la souveraineté est

une clé essentielle au développement et à l'épanouissement économique et social du Québec, a réitéré le Conseil confédéral. Un point de vue qui est largement partagé par les syndicats de la CSN puisque depuis 1990, les mandats qu'ils ont donnés à la CSN (congrès et conseils confédéraux) n'ont cessé d'enraciner cette position.

Le conseil a mandaté la CSN pour qu'elle continue de travailler activement à la réalisation de cette option sur ses bases syndicales «*tout en s'alliant aux autres organisations souverainistes, notamment celles de la société civile, et aux autres forces qui ont à coeur le développement et l'épanouissement de la société québécoise.*» T.J.

FORUM POUR L'EMPLOI

DE L'ÉCOLE AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Pendant deux jours, les 12 et 13 juin, le Forum pour l'emploi a rassemblé des acteurs socio-économiques en provenance de divers milieux afin d'activer une réflexion et des travaux sur la question de l'intégration des jeunes au marché du travail. Ce rassemblement a permis, d'une part, de prendre connaissance des plus récentes initiatives locales et régionales visant l'intégration des jeunes au mar-

ché du travail et, d'autre part, de susciter de nouveaux engagements de la part de tous les partenaires nationaux engagés dans Action Emploi Jeunesse. Plusieurs thèmes, tous liés à l'emploi, ont été abordés, notamment la transition de l'école au marché du travail, l'intégration en entreprise, les entreprises d'insertion, les projets communautaires, l'entrepreneuriat et l'appui de la communauté. En

abordant des questions telles la formation de base, l'organisation du travail, la création de coopérative jeunesse de services et la réduction du temps de travail, le comité national des jeunes de la CSN, qui a participé à ce forum national, a voulu susciter des engagements de la part des partenaires qui donnent des perspectives réelles d'avenir pour les jeunes quant au développement de l'emploi. T.J.

SIX MESURES FAVORABLES AUX TRAVAILLEURS POUR LE G7

Hôte du Sommet du G7 qui se tiendra à Halifax à compter du 15 juin, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a reçu, le 29 mai, les représentants des syndicats des pays industrialisés. En compagnie des syndicats représentatifs des pays membres du G7 (France, Italie, Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, États-Unis et Canada), la CSN a soulevé les mesures politiques

que les gouvernements doivent adopter pour soutenir la croissance mondiale et des emplois de qualité. La déclaration syndicale appelle les gouvernements à recouvrer la souveraineté économique et à prendre conscience que la crédibilité des politiques doit gagner la confiance des travailleuses et des travailleurs et pas seulement des marchés financiers.

Dans les six mesures présentées au premier ministre, les syndicats ont proposé, entre autres, un train de réformes visant le fonctionnement des marchés financiers pour décourager la spéculation et renforcer leur relation avec l'économie réelle. Ils ont insisté particulièrement sur un programme d'action syndicale qui comporterait des pactes sociaux et des accords

cadres au niveau national, destinés à contribuer à une croissance soutenue de l'économie et de l'emploi. La réduction du temps de travail, le réaménagement du cadre de travail, la formation, des programmes actifs d'employabilité et un débat ouvert sur la fiscalité constitueraient des éléments de ce programme.

T.J.

SUR PIERRE VADEBONCOEUR



On s'en voudrait de ne pas signaler la parution d'un livre que Paul-Émile Roy, professeur de littérature durant 21 ans au cégep Saint-Laurent, a consacré à notre ami Pierre Vadeboncoeur, dont les lectrices et lecteurs de *Nouvelles CSN* ont pu apprécier la plume durant plusieurs années. Dans son introduction, Roy précise sa démarche: «*On n'explique pas Vadeboncoeur. On ne le critique pas non plus. On le rencontre ou on l'évite, on l'accepte ou le refuse, car sa parole est un témoignage.*» Celles et ceux qui l'ont connu dans son action syndicale comprendront le sens du titre de l'ouvrage: *Un homme attentif*. Une lecture enrichissante qui permet de mieux saisir l'importance de l'oeuvre de Vadeboncoeur. M. R.

SURPLUS DES CAISSES DE RETRAITE

LA CSN POURSUIT LA MINE CAREY POUR \$2,7 millions

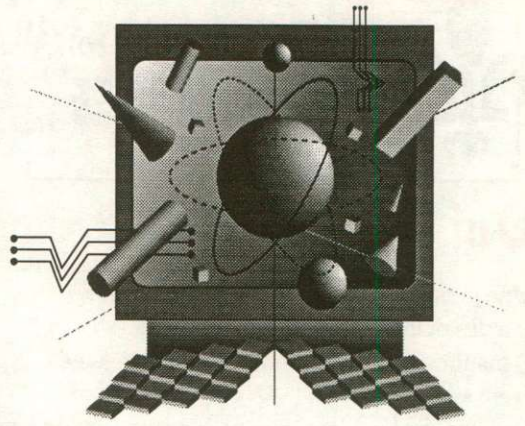
La CSN poursuit son offensive contre les entreprises qui ferment leurs portes et s'enfuient avec les surplus des caisses de retraite des employés. Après s'être attaquée, jusqu'ici avec succès, à la compagnie Simonds de Granby, la CSN a intenté, le 31 mai, une poursuite

en Cour supérieure contre la mine Carey Canada afin qu'elle verse aux 261 travailleurs d'East-Broughton ou à leurs bénéficiaires les surplus de leur caisse de retraite: près de \$2,7 millions.

Selon le rapport de terminaison en date du 1er mai 1986, ces surplus

étaient, au moment de la fermeture de la mine, de près de \$1,4 millions. Avec les intérêts, on estime à plus de \$2,6 millions les sommes dues aujourd'hui par la mine Carey à ses retraités ou à leurs bénéficiaires.

M.C.



LA CSN SUR INTERNET

Ça y est, la CSN a un pied dans le cyberspace.

Depuis la fin avril, en effet, des salariés de cinq services fédéraux ont un accès complet aux innombrables ressources de la fameuse inforoute, le réseau Internet.

Il s'agit en fait d'une première étape dans un processus qui conduira la centrale à occuper sa place dans cette mosaïque planétaire de l'information moderne. L'objectif est de rendre disponibles dès cet automne aux usagers d'Internet, et conséquemment à nos membres qui y sont abonnés, tant les informations d'actualité que les documents de toutes sortes émanant de la centrale et de ses différents services: déclarations et communiqués de presse, tracts, dépliants, journaux — y compris *Nouvelles CSN* évidemment —, études et analyses du Service de la recherche ou du Service de santé-sécurité-environnement, etc. Le rodage et la préparation de tout cela devrait se faire dans le courant de l'été mais d'ores et déjà, vous pouvez rejoindre les services suivants par courrier électronique, en ajoutant le suffixe @aed.net aux noms d'usagers entre parenthèses (utilisez des lettres minuscules seulement): Information (*jppare* ou *latrav*); Recherche (*faubry* ou *ghalle*); Santé-sécurité-environnement (*cprevost* ou *qsamak*); Documentation (*nouellet* ou *glacroix*); Informatique (*rdesranl* ou *lcastong*).

J.-P. P.

FNEEQ: 25 ANS DÉJÀ

Une publication à se procurer, tant pour son contenu que pour l'anniversaire qu'elle souligne: la dernière livraison du magazine de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec se singularise par son contenu, consacré au 25^e anniversaire de fondation de la fédération.

On y trouve en particulier des entrevues fort stimulantes avec des dirigeantes et des dirigeants qui ont marqué le quart de siècle de la FNEEQ. Les Fran-

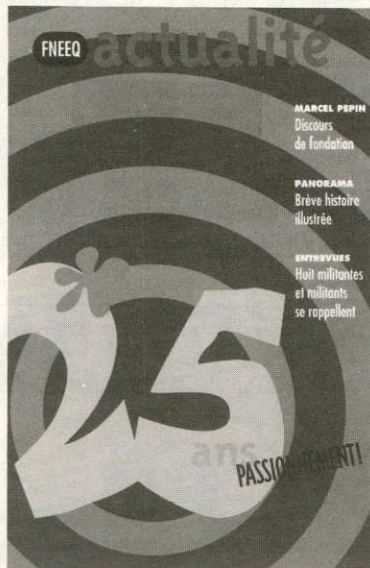
cine Lalonde, Christophe Auger, Lucille Beauchemin, Annette Gélinas, Flavie Achard, Rose Pellerin, Laval Rioux et Denis Choinière y

racontent leur engagement et les meilleurs moments vécus dans leurs fonctions à l'exécutif.

Plusieurs photographies d'époque viennent illustrer les différentes péripéties de l'organisme. On y trouve aussi les discours du président Marcel Pepin au congrès de fondation, en septembre 1969. Toujours d'actualité.

Soulignons que Oliva Bouchard, prof de philosophie au cégep Maisonneuve, est le nouveau président de la FNEEQ. Denis Choinière, à qui *Nouvelles CSN* souhaite bonne chance, présidait la fédération depuis 1988.

M.R.



SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT

UN NOUVEAU SERVICE À LA CSN

Né de la fusion du Service du génie industriel et du Service de la défense des victimes d'accidents et de maladies du travail, le Service fédéral de santé-sécurité-environnement est maintenant en fonction.

Sa mission est de soutenir l'action de la CSN et de ses organismes dans la

promotion du développement durable et la santé des travailleurs.

Il sera responsable de la mise en oeuvre d'actions unifiées pour l'élimination des dangers à la source, la prévention des accidents et des maladies reliés au travail, l'amélioration de l'organisation et des conditions de travail,

la protection de l'environnement, le soutien à la défense des droits individuels, collectifs et syndicaux des membres relatifs aux questions de santé-sécurité-environnement.

Sous la responsabilité de l'exécutif de la CSN, ce service, issu d'une décision du 8^e Congrès spé-

cial de la CSN sur l'organisation de nos ressources, conseillera entre autres le comité exécutif de la CSN, les fédérations, les conseils centraux, le comité fédéral de santé-sécurité sur toutes les questions relatives à la santé-sécurité, à l'organisation du travail et à l'environnement.

Il assumera, sur mandat, la représentation devant les tribunaux administratifs responsables de l'application de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Le coordonnateur de ce service nouveau-né est Charles Prévost. T.J.



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Qui suis-je?

Une personne *bigote* est une personne qui:

- a) a des opinions politiques partisans
- b) manifeste une dévotion étroite et exagérée
- c) est avare

Réponse: b. Un bigot ou une bigote se préoccupe davantage des formes extérieures du culte. «Punaise de sacristie» et «grenouille de bénitier» sont deux expressions familières, synonymes de «bigot».

Le petit papier qui contient les conseils du médecin et que vous présentez au pharmacien pour obtenir un médicament.

Réponse: l'ordonnance. Les prescriptions sont les conseils, les recommandations du médecin, qui figurent sur l'ordonnance.

Un objet très répandu et très utile composé notamment de deux branches, deux cercles, un pont, des charnières et parfois des plaquettes.

Réponse: des lunettes.

Le verbe *prolonger* signifie «augmenter la durée de» et «accroître la longueur de». Quel nom désigne l'action d'augmenter la durée de quelque chose?

- a) prolongation
- b) prolongement

Réponse: prolongation. Cette expression s'emploie exclusivement pour le temps.

Si un objet est de forme ovoïde ou ovoïdale, à quoi ressemble-t-il?

Réponse: à un oeuf. «Ovo» vient du latin «ovum», oeuf.

Jacinthe Pilon

L'équipe de
nouvelles csn
VOUS SOUHAITE DE
BONNES VACANCES.
DE RETOUR
EN SEPTEMBRE.



UN AN DE GRÈVE CHEZ OGIHVIE, ET ÇA CONTINUE!

Le président de la CSN, Gérald Larose, a donné le coup d'envoi, le 6 juin, à la campagne que la centrale mènera cet été afin d'amener le gouvernement du Canada à adopter des dispositions antiscabs dans le Code fédéral du travail. Présents sur la ligne de piquetage des 116 travailleurs de la minoterie Ogilvie, en grève depuis un an, le président Larose et la présidente de la Fédération du commerce de la CSN, Lise Poulin, ont lancé un dépliant expliquant l'urgence d'adopter de telles dispositions. Les grévistes d'Ogilvie distribueront 50,000 exemplaires de ce dépliant à la population durant l'été.

Au Québec, ils sont environ 115,000 syndiqué-es à être assujettis au Code canadien du travail. Ils travaillent dans les banques, dans la fonction publique fédérale, dans les minoteries, dans les ports fédéraux, dans les télécommunications et dans le transport. La CSN croit que le gouvernement canadien devrait s'inspirer du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-britannique, qui ont adopté des lois antiscabs.

M.C.

UN CONGRÈS, UN COLLOQUE

Optimiser la conception des systèmes de production. Tel est le thème du congrès de l'Association canadienne d'ergonomie qui se tiendra à Québec du 23 au 25 octobre. Une quarantaine de conférenciers y présenteront le bilan de leurs recherches en ergonomie. Quelque 300 participants, oeuvrant dans des disciplines reliées au travail, à la santé, à la sécurité et aux processus de production, sont attendus. Renseignements: (418) 656-2800.

Pour sa part, le Conseil de la santé et du bien-être tient un colloque, les 3 et 4 octobre à Québec, sur les stratégies pour améliorer le bien-être des individus et des communautés. Renseignements: (418) 643-3040. J.-P. P.

BIENVENUE



BAIE-COMEAU

UN PREMIER SOBEYS SYNDIQUÉ

Les 160 travailleuses et travailleurs du magasin Sobeys de Baie-Comeau se sont majoritairement prononcés par vote secret, lors d'un scrutin tenu sous surveillance du ministère du Travail le 30 mai, en faveur de leur adhésion au syndicat CSN qui avait déposé une requête en accréditation 20 mois plus tôt. La raison de ce long délai entre les deux événements étant, comme d'habitude, les contestations juridiques de toutes sortes de la part de l'employeur dans l'espoir de décourager ou d'intimider ses employés. Sur notre photo: la présidente du syndicat, Édith Tremblay.

J.-P. P.

SEPT-ÎLES

GRÈVE À L'HÔTEL
JOURNEY'S END

Après une semaine de grève, déclenchée le 30 mai, les 18 syndiqué-es de l'hôtel Journey's End, à Sept-Îles, ont rejeté par vote secret la recommandation du conciliateur Roland Léonard, survenue après sept séances de conciliation et qui leur a été transmise le 6 juin. Accrédités en août l'an dernier, c'est après l'échec de nombreuses séances de négociations qu'ils ont décidé à 82% de démontrer à l'employeur

à quel point ils étaient déterminés à obtenir une première convention collective satisfaisante. Les discussions achoppent surtout sur les salaires, les vacances, les autres clauses à incidence salariale, ainsi que sur celles qui visent à faire respecter les droits des étudiants embauchés durant l'été.

L'employeur a demandé l'arbitrage obligatoire de cette première convention collective. R.B.

PREMIÈRE CONVENTION AU CHÂTEAU ROYAL SUITE

ÇA CHANGE PAS LE MONDE, MAIS...

Les 40 employé-es de l'hôtel Château Royal Suite, à Montréal, se sont prononcés à l'unanimité, le 3 juin, en faveur d'une convention collective d'une durée de 26 mois, du premier juin 1995 au 31 juillet 1997. Cette première convention contient des augmentations de salaire substantielles. Les préposées aux chambres et les équipiers, soit 50 % du personnel, verront leur salaire horaire faire un bond de \$6 à \$9 l'heure d'ici le 1er janvier 1997. Celui des salarié-es

de la réception passera de \$8 à \$10.50 l'heure, tandis que ceux des deux personnes de l'entretien passeront respectivement de \$7.50 à \$10 l'heure et de \$10.57 à \$12.50. Au nombre des autres gains, ajoutons le versement d'un montant forfaitaire de \$1,100 à \$1,400, la création d'une caisse de retraite par le biais de Bâtirente (le REÉR collectif de la CSN), et l'ensemble des clauses normatives qu'on retrouve dans les conventions collectives de l'in-

dustrie hôtelière. L'établissement de la rue Crescent compte 132 chambres. M.C.

FAITES-VOUS
PLAISIR

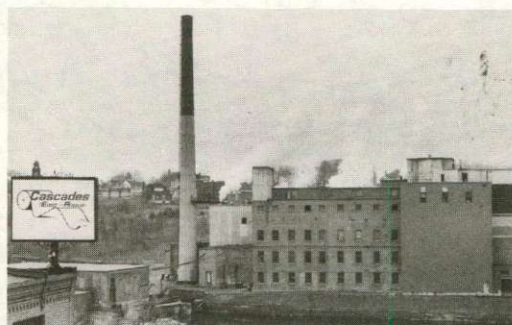
L'ACEF du Sud-Ouest de Montréal a produit une trousse d'animation qui se veut un outil de sensibilisation à la consommation, aux techniques de marketing, à la publicité, au crédit, à l'endettement et à la surconsommation.

La trousse comprend notamment un film vidéo humoristique d'une durée de 20 minutes, avec Pauline Martin en vedette. Coûts: \$75 pour les institutions, \$50 pour les organismes communautaires. (514) 932-5577. J.-P. P.

FLASH

CASQUES BLEUS
EN BOSNIE...

EAST ANGUS

NOUVEAU CONTRAT
CHEZ CASCADES

Les quelque 260 travailleurs à l'emploi de l'usine Cascades d'East Angus ont ratifié dans une proportion de 63% l'entente de principe intervenue quelques jours plus tôt entre leur syndicat affilié à la FTFP et la direction.

D'une durée de deux ans et venant à échéance à l'automne 1996, le contrat de travail prévoit une hausse des salaires de 50 cents l'heure la première année et des hausses de 2,5% et 0,5% la seconde. De plus, le régime de retraite est amélioré par une augmentation de 0,5% de la contribution patronale.

Le président du syndicat des pâtes, papiers et cartons d'East Angus, Stephen Gaulty, s'est dit satisfait du résultat de la négociation. L'emploi demeure cependant la préoccupation première des travailleurs.

À cet égard, Cascades doit soumettre le 14 juin au ministère de l'Environnement le détail d'un projet d'investissement évalué entre \$10 et 12 millions pour la réfection de la fournaise. La survie de l'usine est en effet liée au respect des normes environnementales touchant l'industrie du papier. Le syndicat suit la situation de près. M.R.

TRACY

LA GRÈVE EST DÉCLENCHÉE
À FER ET TITANE

Les employé-es de QIT/Fer et Titane, à Tracy, ont déclenché la grève générale au matin du 8 juin. Quelques jours plus tôt, ils avaient mandaté leur comité exécutif à cet effet dans une proportion de 85,8% chez les travailleurs horaires et de 54% chez les commis-techniciens et employé-es de bureau. Une rencontre de la dernière chance, tenue le 7 juin en présence du conciliateur du ministère de la Concertation et de l'Emploi, M. Fernand Matteau, est demeurée sans effet. L'usine de Tracy fait appel à plus de 900 employé-es. M.C.

BONNES VACANCES QUAND MÊME !!

HÉ MARTIN!
ARRÊTE
D'ENVOYER TES
BALLES DE
MON CÔTÉ!

POURTANT
D'HABITUDE,
ON EST SI BONS
POUR SE
METTRE
DANS LE
TROU!

MAUTADIT!
J'AI PAS
DEMANDÉ
UNE PUTE...
J'AI DEMANDÉ
"UN"
PUTT!!

MOI
QUAND JE
COUPE, ÇA
FAIT DU
BRUIT!

VROOOOM

'A
C'ÏTE
MOMENT-
CI...

... J'AURAIS
PAS DÛ
M'OUVRIR
LA
TRAPPE!

ENFIN
UN SPORT
OÙ CE SONT
LES MEILLEURS
QUI ONT UN
HANDICAP!

TRAPPE
DE
SABLE

QUELQU'UN
VEUT
UN
CADDIE?

MOI,
J'AI HÂTE
DE CROISER
LE
FER...

LE
PROBLÈME
C'EST QUE
MOI, JE NE SUIS
PAS SORTI
DU
BOIS!

DÉPART

GARNOTTE